

MOBILITÉS INTERNATIONALES

Département d'Etudes Arabes



Si vous souhaitez réaliser une mobilité académique en 2021/2022 (au semestre ou à l'année), vous avez jusqu'au **31 mars 2021** pour postuler.

Remarque : ne sont pas concernées ici les mobilités ERASMUS (pays européen) qui sont organisées lors d'une autre campagne.

CONTACTS

➤ **Référent Relations Internationales (RRI)**

Pour toutes questions pédagogiques (cours, équivalences, examens, etc.)

Mme Georgine AYOUB - georgine.ayoub@inalco.fr

➤ **Direction des Relations Internationales**

Pour toutes questions administratives, liées à l'organisation de votre mobilité

Mme Maëlle SANGUINET - maelle.sanguinet@inalco.fr

TABLES DES MATIERES

1- Procédure d'inscription	p.3
2- Séjour d'études dans le cadre des conventions	p.4
3- Bourse Arabisante de Campus France	p.6
4- Aides financières	p.8
5- Autres mobilités (existant en dehors de cette campagne)	p.9

IMPORTANT

Deux canaux peuvent vous permettre de réaliser une mobilité d'études à l'étranger :

1. Séjours d'études dans le cadre des conventions de l'Inalco ;
2. Séjours d'études via le Programme de Bourse Arabisante, géré par Campus France.

QUEL QUE SOIT LE CANAL CHOISI POUR EFFECTUER VOTRE MOBILITE : vous devez impérativement **suivre la procédure d'inscription renseignée dans cette brochure et tenir régulièrement informée la Direction des Relations Internationales de l'Inalco – maelle.sanguinet@inalco.fr – de vos démarches.**

1. Procédure d'inscription

1. Participation à la réunion d'informations de votre département (février/mars)

Toutes les informations liées aux mobilités d'études vous y seront transmises.

2. Candidater en ligne (Mars) :

Pour candidater rendez-vous dans la rubrique «International» puis «Actualités » du site de l'Inalco.

3. Réception d'une notification par e-mail (Avril) :

Les dossiers sont étudiés afin de sélectionner et affecter les candidats retenus. **Quel que soit le résultat** de votre candidature, vous serez notifié par e-mail.

4. Nomination des étudiants auprès des universités partenaires (mai) :

L'Inalco informe chaque université partenaire des candidats Inalco présélectionnés : ceux-ci seront ensuite directement contactés par leur université d'accueil pour poursuivre leurs démarches de candidature.

5. Préparation du départ (à partir de mai / juin) :

Après étude des dossiers de chaque étudiant, les universités partenaires éditeront des "Lettres d'Acceptation" qui permettent aux étudiants d'entamer la préparation de leur départ : billet d'avion, démarches visa, assurance internationale, etc.

2. Séjour d'études dans le cadre des conventions de l'Inalco

Public concerné → étudiants inscrits en Licence et Master au moment de la mobilité

- **Qu'est-ce que c'est ?**

Les conventions sont des accords d'échange signés entre universités partenaires.

- **Frais :**

Certaines des conventions prévoient **l'exonération des frais de scolarité** dans l'université d'accueil **mais pas toutes** (cf tableau p. 4). Certains cours peuvent être payant car non-compris dans la convention avec notre partenaire.

Frais de transport et de séjour → **à la charge de l'étudiant**. Des aides financières à la mobilité internationale sont prévues (Ch. 3 p. 8)

- **Quand Partir ?**

Vous pouvez partir un semestre (S1 ou S2) ou l'année entière. **Les étudiants de L3** sont tenus de passer les examens de 2nd semestre (S6) à l'Inalco.

Les séjours d'été font l'objet de **séjours individuels** non-compris dans les conventions et n'ouvrent pas droit à validation ECTS.

Il est possible de passer un **maximum de 3 semestres** en mobilité à l'étranger sur tout le cursus Études Arabes.

- **Equivalences et validations**

Les séjours s'effectuent principalement dans les **centres de langues**, pour lesquels des **validations pédagogiques (ECTS)** sont prévues (renseignements RRI)

Les étudiants en filière doivent impérativement voir leur projet de mobilité avec leur filière avant leur départ. Des équivalences peuvent être envisagées mais sont à voir avec le secrétariat de votre filière.

Tableau des conventions*

Ville	Université	Frais	Nb étudiants	Remarques	Niveau requis
Algérie					
Mostaganem	Ibn Badis	Gratuité	Non-défini		Minimum M1
Site internet	https://www.univ-mosta.dz				
Egypte					
Le Caire	DEAC	Réduction : 15%	25	Pas de validation en L3	Tous niveaux
Site internet	http://institutfrancais-egypte.com				
Liban*					
*Mobilités suspendues pour une durée indéterminée					
Beyrouth	IFPO	Plein tarif	illimité	IFPO d'Amman également	Tous niveaux
Site internet	http://www.ifporient.org				
Beyrouth	Université Saint-Joseph	Exonération	2 à 3	Exo. si cours dans même faculté sinon 50% Institut Lettres orientales : cours en Arabe	L2 et +
Site internet	https://www.usj.edu.lb				
Kaslik	USEK	Exonération	Illimité		L2 et +
Site internet	http://www.usek.edu.lb/en/international/international-affairs				
Maroc					
Rabat	Mohamed V	Enseignement gratuit (possibilité de frais d'inscription)	Illimité	En cours de renouvellement	Minimum M1
Site internet	http://www.um5.ac.ma/um5r				
Fès	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah	Information à venir			Minimum M1
Site internet					
Marrakech	Université Cadi Ayyad	Information à venir			Minimum M1
Site internet					
OMAN					
Nizwa	Université de Nizwa	Payant		Entre 3000 € et 6000 € selon programme et cours choisis)	Tous niveaux
Site internet					
Palestine					
Ramallah	Birzeit	Plein tarif	Illimité		Tous niveaux
Site internet	http://sites.birzeit.edu/pas				
Tunisie					
Tunis	Institut Bourguiba	Exonération	2		Tous niveaux
Site internet	http://www.iblv.rnu.tn				
Tunis	La Manouba	Frais d'inscription	à définir		Minimum M1
Site internet	http://www.uma.rnu.tn/index.php?code=5				

*Cette liste est susceptible d'être complétée ou modifiée à tout moment (renseignements auprès du RRI)

3. Programme de Bourses Arabisantes (Campus France)

Public concerné → Étudiants inscrits en licence ou en master, qu'ils soient français ou non, et disposant du niveau requis en langue arabe.

- **Qu'est-ce que c'est ?**

Programme de bourse qui permet de partir **9 mois** suivre une formation linguistique en Egypte, en Jordanie ou en Tunisie. Les séjours s'effectuent principalement dans les centres de langues, pour lesquels des validations pédagogiques (ECTS) sont prévues (enseignements RRI)

Il a pour objet d'assurer la **formation linguistique d'étudiants se destinant à la recherche sur le monde arabe et/ou à l'enseignement de la langue arabe**, ou ayant un projet professionnel en lien avec le monde arabe.

- **Nombre de place**

20 à 30 bourses peuvent être offertes chaque année.

- **Où Partir ?**

Il est possible de partir dans l'un des trois centres français du monde arabe ci-dessous.

1. **Le Département d'Enseignement de l'Arabe Contemporain (DEAC) – Le Caire – Égypte, niveau débutant à intermédiaire**, c'est-à-dire :
 - fin de diplôme d'initiation, avec un projet de recherche ou professionnel sur le monde arabe (master 1 ou plus)
 - fin de L1 / de diplôme intensif avec un niveau excellent, avec un projet.
2. **L'Institut Français du Proche Orient (IFPO) – Beyrouth – Liban¹ et Amman – Jordanie** (l'orientation vers Beyrouth ou Amman est du ressort de la direction du stage et non d'un choix des candidats à la bourse), **niveau intermédiaire à avancé**, il faut :
 - Soit être titulaire d'une licence en études arabes (LLCER ou LEA)
 - Soit avoir achevé une L1 LLCER arabe ou le diplôme intensif, et être titulaire d'un master en sciences humaines et sociales avec un projet de recherche ou projet professionnel sur le Proche-Orient.
3. La Cellule pédagogique d'arabe du **Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (BPA Tunis), cours en immersion à l'université de la Manouba, niveau avancé**, il faut soit, à la date du départ,
 - Soit être titulaire d'une licence en études arabes (LLCER ou LEA)
 - Soit être inscrit en master, de préférence en sciences humaines et sociales, engagé dans un projet de recherche sur le Maghreb et possédant un niveau équivalent à celui d'une licence en études arabes (LLCER ou LEA).

¹ Les mobilités à destination du Liban sont malheureusement suspendues pour une durée indéterminée et ce, jusqu'à nouvel ordre, y compris dans le cadre du programme de Bourses Arabisantes.

- Comment Candidater ?



Vous devez à la fois candidater à l'Inalco en suivant la procédure classique, et en parallèle, candidater de manière individuelle auprès de Campus France.

- Comme pour les conventions :

Les étudiants de L3 sont tenus de passer les examens de 2nd semestre (S6) à l'Inalco.

Les étudiants en filière doivent impérativement voir leur projet de mobilité avec leur filière avant leur départ. Il n'y a généralement pas de validation dans le cadre des filières mais elles commencent à être envisagées en filières CPEI et RI.

4. Aides financières

Tous les étudiants effectuant - dans le cadre de leur cursus Inalco - un séjour d'études d'un à deux semestres au sein d'une université partenaire **peuvent candidater** pour obtenir une aide financière.

- Comment candidater ?

La campagne d'aide financière aura lieu en juin. Un mail avec la procédure à suivre vous sera envoyé si vous avez été retenu pour une mobilité.

- Montant de l'aide financière ?

Environ 1 600€ par semestre soit 400€ par mois. Pour un maximum de 8 mois.

- Sur quels critères cette aide est-elle attribuée ?

Critères sociaux et/ou académiques, pour qu'un maximum d'étudiants puisse bénéficier d'une aide financière.

Si vous êtes boursier du Crous, vous avez automatiquement droit à l'aide ministérielle si vous postulez.

Remarques :

- Ces aides ne seront **pas cumulables** entre elles ni avec d'autres aides financières relatives à la mobilité (par exemple : ne se cumulera pas à la Bourse Arabisante de Campus France si vous l'obteniez. Vous pouvez malgré tout postuler aux deux.)
- Les Bourses sur critères sociaux (CROUS) sont maintenues durant la mobilité

5. Autres mobilités (existant en dehors de cette campagne)

Programme Erasmus+ Europe

Séjour d'études de 3 à 9 mois dans une université européenne partenaire de l'INALCO

Etudiants concernés: de la L2 au doctorat inclus

Exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil

Allocation variable de 160 € à 370 € (selon conditions)

Validation des acquis à l'issue du séjour

Retrait et dépôt des dossiers de candidature entre janvier et mars auprès de la Direction des Relations Internationales.

Aide au voyage

Voyage d'immersion pendant les vacances universitaires d'été dans le pays ou la région dont vous étudiez la langue

Accessible aux L2, L3, M1 (ou diplômés d'établissement de niveau équivalent) au moment du dépôt du dossier de candidature

Informations + retrait des dossiers: pôle de la vie étudiante - bureau 3.49

vie.etudiante@inalco.fr

Aide au Master pour les recherches sur le terrain

Accessibles aux étudiants de l'INALCO inscrits en Master devant effectuer leurs recherches sur le terrain à l'étranger dans le cadre de leur mémoire.

Contact: Direction des Relations Internationales – Mme Hassona : bureau 3.37 -

leila.hassona@inalco.fr